(No. 31.)

(*Circulaire au Clergé.*)

{ ARCHEVÊCHÉ DE QUÉBEC,
1er Mars 1874.

MONSIEUR LE CURÉ,

Au commencement de ce mois consacré spécialement à honorer St. Joseph, je viens vous proposer, à vous et à vos ouailles, une bonne œuvre à laquelle je suis sûr que chacun s'empressera de contribuer.

Vous vous rappelez qu'au mois d'août dernier, j'ai érigé canoniquement le *Séminaire de Chicoutimi* et l'ai placé sous la protection spéciale de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph. Les classes ont été ouvertes en septembre et Dieu a donné une telle bénédiction à cet établissement que le nombre des élèves a dépassé toutes nos espérances. La maison, qu'on supposait devoir suffire pour plusieurs années, s'est trouvée trop petite au bout de quelques mois et il faut absolument songer à l'agrandir, ou à en construire une nouvelle.

Comme le terrain où est placée la maison actuelle est trop petit, trop éloigné de l'église et d'ailleurs incapable d'offrir un appui solide à une construction tant soit peu considérable, j'ai acheté un lot voisin de l'église, offrant toutes les conditions désirables pour un établissement de ce genre. Grâce à la générosité de quelques membres du clergé, auxquels je me suis adressé, j'ai pu, en passant le contrat, donner au vendeur les deux tiers du prix de la vente et j'espère que le reste ne tardera pas à se payer.

Plutôt que de faire à la maison actuellement occupée par les élèves, des réparations coûteuses, et des agrandissements qui bientôt deviendraient inutiles et seraient ainsi à pure perte, j'ai résolu de faire construire sur le nouveau terrain un corps d'édifice qui fera partie d'un beau et grand collége dont le plan complet, tracé d'avance, se réalisera plus tard avec la bénédiction de Dieu. Pour le moment, il s'agit d'en ériger une aile, de cent dix pieds de façade, à trois étages complets et une mansarde. Ce sera environ le quart de l'édifice entier.

Maintenant sur quoi pouvons-nous compter pour commencer et achever heureusement cette première partie *du Séminaire de la Sainte Famille de Jésus, Marie, Joseph ?*

La Providence, qui a béni jusqu'à ce jour d'une manière visible, cette entreprise, ne la laissera point inachevée. Elle inspirera sans doute aux membres du clergé de ce diocèse, et au peuple confié à leur soin, la salutaire pensée de contribuer par une légère aumône à construire un asile à cette nombreuse famille que le Divin Enfant convoque autour de lui dans cette contrée du Saguenay, appelée à de grandes destinées par son étendue et par la fertilité de ses terres.

Marie, la mère de Jésus, bénira ceux qui fourniront un asile à cette multitude d'enfants sur qui son Divin Fils a jeté un regard de complaisance.

Saint Joseph, que nous honorons particulièrement durant ce mois, intercèdera auprès de Jésus en faveur des personnes qui lui auront offert une obole pour l'aider à bâtir cette maison mise sous la protection de la Sainte Famille dont il est le chef.

Je demande bien peu de chose ; je demande si peu, que je crains presque de paraître faire injure à la charité de mes diocésains !

Un centin par année, pendant trois ans par chaque personne ! Quelle est la personne si pauvre, qu'elle ne puisse pas donner à St. Joseph un centin cette année, autant l'année prochaine, et autant dans deux ans !

Quel est l'enfant si jeune, qui ne veuille contribuer un centin pour aider à construire la demeure de l'Enfant Jésus !

Quels sont les parents qui ne donneront pas volontiers un centin, au nom de leur enfant encore au berceau, pour attirer sur ce cher objet de leur tendresse, la bénédiction de Jésus, de Marie et de Joseph?

Il va sans dire que je recevrai avec double et triple reconnaissance l'offrande immédiate de ces trois centins que bien des personnes voudront faire.

Chaque Curé connaissant le nombre total d'âmes qu'il y a dans sa paroisse, arrivera facilement à connaître si la paroisse a fourni à St. Joseph le petit contingent que je demande au nom de ce Saint Patriarche.

Il se trouve partout des âmes que le patriotisme et la charité engageront sans doute à donner d'avantage. Vous pourrez faire valoir auprès d'elles les considérations suivantes.

Dans un temps où l'émigration ronge notre population, il est important de retenir cette population sur le sol de la patrie, en lui ouvrant des établissements qui l'attachent au pays. Le district du Saguenay, malgré les cruelles épreuves auxquelles il a été soumis, continue à faire des progrès et deviendra avec le temps, une partie importante de notre province. Sa position exceptionnelle demande qu'il puisse trouver dans ses propres limites tout ce dont il a besoin pour prospérer sous le rapport intellectuel aussi bien que sous le rapport matériel. Or une institution de haute éducation contribuera éminemment à retenir et à attirer dans ce territoire bon nombre de nos compatriotes, qui autrement seraient perdus pour notre province. C'est aussi pour le même but que notre Gouvernement Provincial se montre disposé à favoriser la construction d'un chemin de fer qui reliera ce territoire avec la vallée du Saint Laurent. Voilà comment le patriotisme bien entendu doit nous engager à aider l'établissement d'une maison de haute éducation dans ce même district.

La charité et la religion sont ici, comme toujours, d'accord avec le vrai patriotisme. Contribuer à répandre les bienfaits de l'éducation, est une des principales œuvres de la divine vertu de charité. Lorsque plus tard, comme on a lieu de l'espérer, un siége épiscopal sera établi à Chicoutimi, la religion trouvera dans ce Séminaire le clergé dont elle aura besoin pour porter ses consolations et distribuer

les grâces dont elle est la dépositaire, jusqu'aux parties les plus reculées de ce grand et riche territoire. Lorsque nous verrons toutes ces belles espérances se réaliser, nous nous rappellerons avec bonheur que notre petite aumône d'un centin par année, pendant trois ans, aura contribué à faire ces grandes choses.

Veuillez, M. le Curé, recueillir ces offrandes pendant le mois de St. Joseph et m'en faire tenir le montant aussitôt que possible, en y ajoutant la vôtre que vous distinguerez dans votre liste, afin que les archives de la maison de Jésus, Marie, Joseph puissent en conserver le souvenir.

Que la bénédiction de Jésus et la protection de Marie et de Joseph, soient à jamais sur vous et sur tous ceux qui contribueront à cette bonne œuvre !

✠ E.-A. ARCH. DE QUÉBEC.

N. B.—MM. les Curés du Saguenay pourront remettre l'offrande de leurs paroisses à M. le Grand-Vicaire Racine.

✠ E.-A. A. Q.

us
es
ur
as,

de
y
es
er

o-
à

C.

ade